



Sciences humaines – Langue seconde enrichie (300.C1)

Programme d'études préuniversitaires

Enseignement collégial

Le présent document a été produit par
le ministère de l'Enseignement supérieur

Coordination et rédaction

Service de la formation préuniversitaire et de la recherche
Direction des programmes de formation collégiale
Direction générale des affaires collégiales
Secteur du développement et du soutien des réseaux

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté
sur le site Web du Ministère :
education.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-550-89452-0 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

DÉFINITION DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Titre du programme	Sciences humaines – Langue seconde enrichie
Type de programme	Programme d'études préuniversitaires
Code et version du programme	300.C1 (2021)
Type de sanction	Diplôme d'études collégiales
Conditions particulières d'admission	Mathématique, séquence <i>Culture, société et technique</i> de la 4 ^e secondaire Mathématique, séquence <i>Technico-sciences</i> ou <i>Sciences naturelles</i> de la 5 ^e secondaire pour les objectifs OPU2, OPU3 et OPU4
Nombre d'unités	Entre 58 ⅔ et 60
Formation générale	28
Formation spécifique	Entre 30 ⅔ et 32
Nombre de périodes d'enseignement	Entre 1 485 et 1 530
Formation générale	720
Formation spécifique	Entre 765 et 810
Champ d'études	Sciences humaines
Il comprend les disciplines suivantes :	
• Administration (401) • Anthropologie (381) • Civilisations anciennes (332) • Économique (383) • Géographie (320) • Histoire (330) • Philosophie (340) [quand elle n'est pas présente dans la formation générale] • Psychologie (350) • Science politique (385) • Sciences des religions (370) • Sociologie (387)	
Disciplines contributives	
Les disciplines suivantes peuvent contribuer à la formation spécifique pour les objectifs où elles sont précisées :	
• Biologie (101) • Mathématique (201)	

APPROBATION

Recommandations :



Sous-ministre adjoint au développement et
au soutien des réseaux

2021-06-02

Date



Sous-ministre

2021-06-02

Date

Approbation de la ministre :



2021-06-09

Date

Table des matières

Les programmes d'études collégiales	1
Visées de la formation collégiale.....	2
Compétences communes de la formation collégiale	3
Mise en œuvre des programmes d'études collégiales	3
Le programme d'études <i>Sciences humaines – Langue seconde enrichie</i>	4
La finalité du programme d'études	5
Les buts du programme d'études.....	5
Formation spécifique	5
Formation générale commune et propre enrichie.....	8
Les objectifs et les standards du programme d'études.....	13
Liste des objectifs	13
Formation spécifique	16
Formation générale commune et propre enrichie.....	46
Renseignements complémentaires	61
Vocabulaire utilisé dans les programmes d'études préuniversitaires.....	61
Harmonisation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale	62

Les programmes d'études collégiales

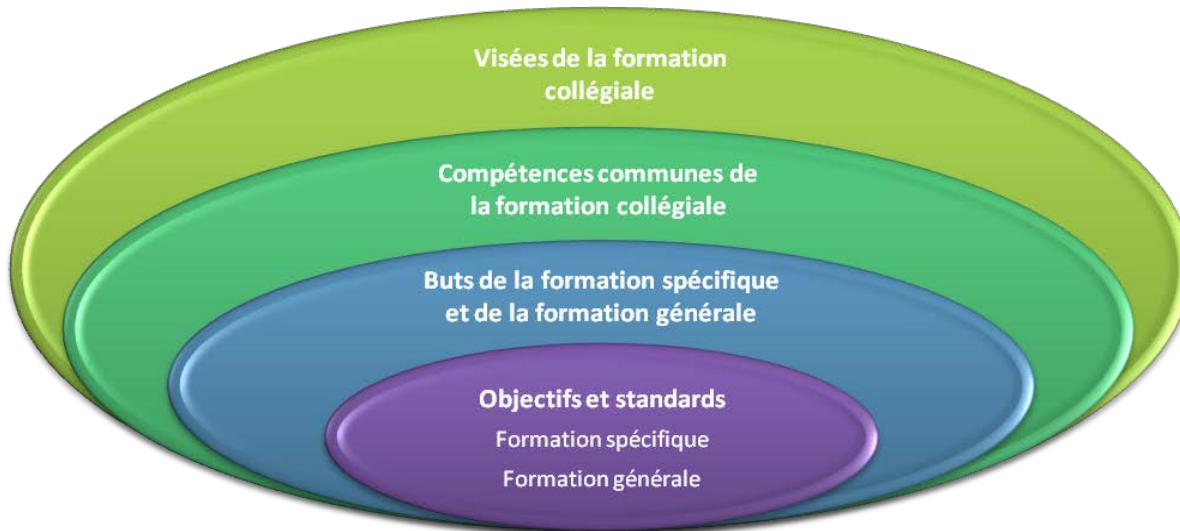
L'enseignement collégial fait suite aux cycles de la scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à exercer une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les programmes d'études relèvent du Ministère, les établissements d'enseignement collégial en assurant la mise en œuvre.

Le programme d'études constitue le cadre de référence à l'intérieur duquel l'élève s'engage à apprendre une profession ou à poursuivre des études universitaires, en acquérant les compétences visées. Pour le personnel enseignant, le programme d'études définit des objectifs de formation et il délimite leur portée.

La figure qui suit illustre l'interaction des éléments d'un programme d'études collégiales, allant du plus englobant au plus spécifique :

- les visées de la formation collégiale;
- les compétences communes de la formation collégiale;
- les buts de la formation spécifique et de la formation générale;
- les objectifs et les standards de la formation spécifique et de la formation générale.

Figure 1 – Éléments d'un programme d'études collégiales



Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent, mutuellement, à la formation de l'élève : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme d'études sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule autour de la formation spécifique en favorisant la mise en valeur des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes d'études.

Par ailleurs, trois visées de formation, auxquelles sont associées cinq compétences communes, caractérisent tous les programmes d'études collégiales.

Visées de la formation collégiale

Les visées orientent l'action des personnes participant à la formation de l'élève. Elles facilitent l'approche programme en précisant ce qui est attendu de l'élève à la fin de ses études collégiales.

Former l'élève à vivre en société de façon responsable

Sur le plan personnel, l'élève s'engage en s'investissant dans son projet de formation. Il démontre de la rigueur et de la persévérance, et il fait preuve d'habiletés dans le domaine de l'analyse, de la synthèse et de la recherche. Sur le plan professionnel, il prend appui sur sa capacité à transférer ses savoirs et à s'adapter aux situations nouvelles. Sur le plan social, comme sur le plan de la vie démocratique, l'élève s'engage en exerçant son rôle de citoyen éclairé et responsable ainsi qu'en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables. Dans ses relations avec les autres, il fait preuve d'ouverture d'esprit et exerce son sens communautaire.

Amener l'élève à intégrer les acquis de la culture

L'élève poursuit la mise en valeur de sa culture personnelle et il sait apprécier diverses formes d'expression culturelle. Ses apprentissages l'ont sensibilisé aux productions culturelles. Il peut en interpréter le sens, en considérer la valeur et prendre conscience du rôle qu'il exerce dans l'expression de la culture. Le développement de son sens critique et de sa conscience sociale ainsi que la consolidation de ses repères historiques l'ouvrent à un univers culturel élargi. Il saisit la diversité des réalités sociales et culturelles et sait apprécier les multiples richesses de la culture québécoise. Finalement, l'élève réinvestit ses acquis culturels en établissant des liens entre les divers phénomènes qui l'entourent et en s'engageant dans des activités à caractère culturel, artistique, sportif, technique ou scientifique.

Amener l'élève à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde

L'élève comprend et produit des discours complexes et variés dans différentes situations. Il démontre de l'autonomie et fait preuve d'habiletés avancées en lecture et en écriture. Sa maîtrise de la langue le rend autonome sur le plan de la réflexion; elle lui permet de se situer par rapport à divers discours et de s'exprimer de manière structurée, rationnelle et précise. Confronté à diverses situations de communication, l'élève exprime, dans une variété de situations, sa vision du monde et son identité. Cette maîtrise lui permet aussi de s'ouvrir à la diffusion des savoirs. De plus, elle le porte à échanger des points de vue et à parfaire sa communication dans la langue d'enseignement et dans la langue seconde.

Compétences communes de la formation collégiale

Les compétences communes sont associées aux visées de la formation collégiale. Elles contribuent à préparer adéquatement l'élève à la vie personnelle et professionnelle.

Résoudre des problèmes

L'élève sait reconnaître un problème et en analyser les éléments. Il inventorie des pistes de solution et met en œuvre celle qu'il considère comme la plus efficace. Il réfléchit sur sa démarche, voit si la solution choisie est appropriée et juge si elle peut être transposée dans d'autres situations.

Exercer sa créativité

En opposant, combinant et réorganisant des concepts, l'élève s'ouvre à de nouvelles avenues. Il peut également le faire en transférant des idées, des stratégies et des techniques dans des situations nouvelles. L'élève accueille de nouvelles idées et différentes façons de faire, tout en évaluant leur pertinence.

S'adapter à des situations nouvelles

Devant une situation nouvelle, l'élève démontre une attitude réceptive et critique. Après avoir analysé la situation en cause, il détermine des moyens pour l'aborder et il les expérimente. Pour s'adapter à un monde en constante mouvance, l'élève travaille en équipe et se soucie de maintenir à jour ses connaissances.

Exercer son sens des responsabilités

L'élève exerce son rôle de citoyen responsable et agit en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables sur le plan social comme sur le plan démocratique. Il fait preuve d'éthique et d'intégrité, exerce son jugement critique et s'engage pleinement sur les plans personnel, social et professionnel. Autonome et organisé, l'élève respecte ses engagements.

Communiquer

L'élève livre un message cohérent et adapté à chaque situation. Il fait preuve d'écoute et il structure sa pensée dans le but de formuler un message clair. Il s'appuie sur une variété de stratégies de communication et utilise les technologies de l'information. L'élève évalue la portée de sa communication et revoit, au besoin, ses stratégies.

Mise en œuvre des programmes d'études collégiales

La manière de prendre en considération les visées, les compétences communes, les buts ainsi que les objectifs et les standards appartient à chaque établissement d'enseignement collégial. Leur mise en œuvre ne donne pas nécessairement lieu à des cours communs pour les élèves d'un même établissement. En outre, chaque cours peut traiter d'une partie de ces éléments ou d'un ou de plusieurs de ces éléments. Ce qui importe, c'est que tous les éléments soient pris en considération, dans un ou plusieurs cours, et qu'ils deviennent des objets d'enseignement et d'apprentissage, parce qu'ils ont été reconnus comme essentiels à l'exercice d'une profession ou à la poursuite des études universitaires.

Le programme d'études *Sciences humaines – Langue seconde enrichie*

Le programme d'études *Sciences humaines*, dont est dérivé le présent programme d'études, a été conçu suivant le *Cadre général d'élaboration des programmes d'études préuniversitaires*, dont l'objectif est de favoriser :

- l'harmonisation de la formation générale et de la formation spécifique des programmes d'études (approche programme);
- l'arrimage entre les programmes d'études collégiales et les programmes d'études universitaires (continuum de formation);
- l'acquisition de compétences comparables à l'échelle du réseau collégial;
- une éducation qui contribue au développement intégral de la personne.

L'élaboration de ce document s'est faite avec la collaboration du comité-conseil relatif à ce programme d'études, lequel est composé de représentantes et de représentants des universités, des directions des études et du personnel enseignant des établissements d'enseignement collégial.

Le programme d'études *Sciences humaines – Langue seconde enrichie* comprend trois composantes : la formation spécifique, la formation générale commune enrichie et la formation générale propre enrichie.

- La formation spécifique totalise entre 30 $\frac{2}{3}$ et 32 unités.
- La formation générale commune enrichie totalise 22 unités :
 - français, langue d'enseignement et littérature : 7 $\frac{1}{3}$ unités;
 - anglais, langue d'enseignement et littérature : 7 $\frac{1}{3}$ unités;
 - philosophie ou *humanities* : 4 $\frac{1}{3}$ unités;
 - éducation physique : 3 unités.
- La formation générale propre enrichie totalise 6 unités :
 - français, langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - anglais, langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *humanities* : 2 unités.

La finalité du programme d'études

Le programme d'études *Sciences humaines – Langue seconde enrichie* vise à offrir à l'élève une formation équilibrée comportant une formation générale et une formation scientifique appuyée sur diverses disciplines permettant la compréhension et l'analyse de réalités humaines. Cette formation le rendra apte à poursuivre des études universitaires dans le domaine des sciences humaines, des sciences de l'éducation, des sciences de l'administration, du droit, des sciences sociales ou des sciences psychosociales.

Les buts du programme d'études

Formation spécifique

Au terme de ses études en *Sciences humaines – Langue seconde enrichie*, l'élève sera apte à :

- Expliquer des réalités humaines en utilisant les principaux faits, concepts, théories, modèles et approches propres aux disciplines des sciences humaines;
- Traiter de divers enjeux du monde actuel relatifs à la citoyenneté;
- Utiliser des outils et des méthodes de travail intellectuel ainsi que les technologies nécessaires à la réussite et à la poursuite de ses études;
- Démontrer un esprit scientifique et une curiosité intellectuelle, et exercer une pensée critique;
- Expérimenter des méthodes de recherche propres aux sciences humaines;
- Communiquer sa pensée de façon claire et structurée dans la langue d'enseignement et utiliser des ressources documentaires en langue seconde dans le contexte d'une formation en sciences humaines;
- Démontrer l'intégration d'acquis disciplinaires et méthodologiques nécessaires à l'étude de réalités humaines.

Expliquer des réalités humaines en utilisant les principaux faits, concepts, théories, modèles et approches propres aux disciplines des sciences humaines.

Les savoirs théoriques permettent de jeter un regard scientifique et rigoureux sur la société contemporaine. En recourant aux faits, aux concepts, aux théories, aux modèles et aux approches des diverses disciplines des sciences humaines, l'élève acquiert une compréhension nuancée et complexe de l'humain, des sociétés et du monde.

Par l'entremise de ces connaissances, l'élève est apte à analyser, à interpréter et à apprécier les différentes réalités humaines du monde contemporain. Il est en mesure de s'intéresser de manière consciencieuse à des phénomènes tant individuels que collectifs ou globaux.

Traiter de divers enjeux du monde actuel relatifs à la citoyenneté.

Les transformations auxquelles sont soumises les sociétés contemporaines redéfinissent les fondements de la vie en collectivité et les conditions d'exercice de la citoyenneté. La formation en sciences humaines permet à l'élève d'appréhender ces enjeux et de se poser comme détenteur de droits et de responsabilités à l'intérieur d'une société démocratique, pluraliste et ouverte sur le monde ainsi que comme interprète de ces réalités.

Pour ce faire, l'élève construit son jugement, s'ouvre aux autres, tient compte de la diversité des points de vue et des perspectives, fait l'apprentissage de la délibération et d'une prise de parole responsable sur des questions touchant le Québec comme les autres sociétés dans le monde : les inégalités sociales et économiques, la préservation de l'environnement, le respect des minorités, etc. Les réalités et perspectives des Premières Nations et des Inuit occupent également une place de choix dans l'analyse des enjeux traités dans le cadre du programme d'études. À terme, l'élève s'engage sur la voie du développement de savoirs, d'attitudes et de comportements favorisant l'exercice d'une citoyenneté éclairée.

Utiliser des outils et des méthodes de travail intellectuel ainsi que les technologies nécessaires à la réussite et à la poursuite de ses études.

La formation scientifique de l'élève s'établit, entre autres, sur la base du développement de savoir-faire pratiques conduisant à un travail intellectuel rigoureux. Ce dernier implique la planification efficace de ses tâches, les stratégies de recherche, la communication orale et écrite de ses idées, la collaboration avec les autres et la connaissance même des processus d'apprentissage. L'exploitation de ces méthodes de travail intellectuel facilite son passage du secondaire au collégial et lui permet de réussir ses études en sciences humaines et de se préparer aux études universitaires.

Une meilleure utilisation des technologies occupe, dans cette perspective, un rôle privilégié. La maîtrise de ces outils constitue un objectif de formation essentiel, un moyen de parvenir à l'efficacité du travail intellectuel et, ultimement, à un enrichissement de la compréhension des réalités humaines.

Démontrer un esprit scientifique et une curiosité intellectuelle, et exercer une pensée critique.

L'élève développe un esprit scientifique et exerce une pensée critique par une initiation aux fondements théoriques et méthodologiques ainsi qu'aux interprétations de plusieurs disciplines des sciences humaines. En plus de l'amener à s'ouvrir à des champs du savoir qui ne lui sont pas tous familiers, cette diversité des regards permet à l'élève de mieux saisir la complexité des réalités humaines et stimule son intérêt pour une meilleure compréhension du monde actuel.

Au terme de ses études, l'élève fait montre de rigueur par sa capacité à différencier les faits des opinions, son aptitude à construire un raisonnement appuyé sur des sources crédibles et son habileté à développer une argumentation cohérente. Il est en mesure d'évaluer le discours scientifique sur des phénomènes humains de manière critique et de revoir ses idées à la lumière de nouvelles données. L'élève fait preuve de curiosité pour les différentes réalités que recouvre l'étude des sciences humaines et tend vers une plus grande autonomie intellectuelle.

Expérimenter des méthodes de recherche propres aux sciences humaines.

L'élève est en mesure de comprendre les caractéristiques et les étapes d'une recherche ayant pour objectif la construction d'un savoir scientifique en lien avec les réalités humaines. Il est capable de réaliser les différentes étapes d'une recherche scientifique, notamment l'élaboration d'une problématique.

Il est également capable, selon les objectifs de la recherche, d'élaborer ou d'utiliser des outils de collecte de données qualitatives ou quantitatives. Dans le respect des règles éthiques, il est apte à analyser différents types de données et à faire des liens pertinents dans l'explication de réalités humaines. Il peut aussi jeter un regard critique sur l'ensemble de sa démarche de recherche. Enfin, l'élève est en mesure de situer la contribution de méthodes de recherche au développement des savoirs disciplinaires et de les contextualiser.

Communiquer sa pensée de façon claire et structurée dans la langue d'enseignement et utiliser des ressources documentaires en langue seconde dans le contexte d'une formation en sciences humaines.

L'analyse et l'interprétation des réalités humaines s'appuient sur une excellente maîtrise de la langue d'enseignement. Pour expliquer des réalités humaines, l'élève manie une langue claire et riche à l'oral et à l'écrit. La lecture et la compréhension de divers types de textes, notamment à caractère scientifique, sont essentielles en sciences humaines. L'élève sait produire différents types de textes conformes aux normes de rédaction ainsi qu'aux aspects orthographiques, grammaticaux et syntaxiques de la langue d'enseignement. À l'oral, il sait utiliser un niveau de langue adapté au type de communication.

L'usage de la langue seconde s'avère aussi indispensable pour l'élève destiné à poursuivre des études à l'université, dans un contexte où les ressources documentaires ne sont pas toujours disponibles dans la langue d'enseignement. Il sait se documenter ainsi que lire et comprendre des textes relatifs aux sciences humaines en langue seconde.

Démontrer l'intégration d'acquis disciplinaires et méthodologiques nécessaires à l'étude de réalités humaines.

L'analyse de réalités humaines complexes exige la mise en relation d'acquis disciplinaires et méthodologiques variés. L'élève est en mesure de réinvestir les connaissances, les habiletés et les attitudes acquises tout au long de son parcours d'études collégiales en sciences humaines et de les exploiter correctement dans l'étude de diverses questions.

Conscient de sa démarche globale d'apprentissage, l'élève pose un regard critique sur les acquis de sa formation et ses aptitudes à traiter l'information, à la retenir et à la transférer. Il dispose ainsi des savoirs favorisant l'atteinte d'objectifs déterminés.

Les buts de la formation spécifique sont clairs : développer chez l'élève un corps de connaissances générales, des méthodes de travail, des outils d'analyse, des habiletés communicationnelles et des attitudes propices à l'apprentissage de même qu'au travail autonome et collaboratif. À des apprentissages fondamentaux s'ajoutent des dispositions d'esprit marquées par la curiosité, l'ouverture et la capacité de raisonner et d'argumenter. Ainsi outillée, exercée à la discipline de l'esprit critique et scientifique, apte aux vues les plus larges comme aux analyses les plus pointues et dotée des qualités de maturité intellectuelle nécessaires à la réussite des études supérieures, la personne diplômée en sciences humaines est préparée à jouer un rôle actif et positif à titre de citoyenne ou de citoyen au Québec.

Formation générale commune et propre enrichie

Les composantes de la formation générale commune et propre enrichie contribuent au développement de douze compétences, associées aux trois visées de la formation collégiale :

- pour la visée « former la personne à vivre en société de façon responsable » :
 - faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions,
 - faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique,
 - adopter des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir,
 - poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif,
 - assumer ses responsabilités sociales;
- pour la visée « amener la personne à intégrer les acquis de la culture » :
 - reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive,
 - reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie,
 - analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en *humanities* issus d'époques ou de courants d'idées différents,
 - apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents;
- pour la visée « amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde » :
 - améliorer sa communication dans la langue seconde,
 - maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation,
 - parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Français, langue d'enseignement et littérature

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des caractéristiques des genres et de certains courants littéraires,
 - des procédés littéraires et langagiers, et de leur contribution au projet d'un texte,
 - des formes de représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques,
 - de certaines caractéristiques de l'influence des médias dans diverses situations de communication,
 - de l'héritage culturel québécois et de ses résonances dans le monde actuel;

- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité d'appréciation de la littérature comme moyen de compréhension du monde et comme manifestation esthétique,
 - de son aptitude à analyser et à expliquer des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours, et à en rendre compte par écrit de façon structurée, cohérente et dans une langue correcte,
 - de sa capacité à organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention,
 - de sa maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation, notamment sur le plan de la pertinence, de la cohérence et de la suffisance en matière de qualité et de quantité;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa prise de conscience de l'importance de la langue d'enseignement pour tous les domaines du savoir,
 - de sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages,
 - de son ouverture à d'autres cultures et au monde par la lecture d'œuvres littéraires,
 - de sa capacité à saisir les enjeux sociaux, par l'analyse de diverses représentations du monde,
 - de son respect de l'éthique, notamment à l'égard de la propriété intellectuelle,
 - de son autonomie et de sa créativité, par différents types de productions.

Anglais, langue d'enseignement et littérature

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en anglais, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - du vocabulaire de base et de la terminologie utilisés pour parler d'œuvres littéraires,
 - de l'application d'une démarche pour l'analyse autonome de genres littéraires,
 - de l'application d'une démarche pour l'analyse autonome de thèmes littéraires,
 - de l'appréciation d'œuvres littéraires et non littéraires ou d'autres expressions artistiques de différents mouvements et de différentes périodes de l'histoire,
 - de moyens de reconnaître le contexte socioculturel et historique de différentes périodes et de différents mouvements,
 - de moyens de parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement;
- sur le plan des habiletés, de sa capacité :
 - à lire, à écrire, à écouter et à parler en démontrant le niveau de compétence attendu dans la formation collégiale,
 - à développer ses propres idées sous forme d'arguments et de thèses,
 - à organiser ses arguments et ses thèses dans un discours et à réviser son travail,
 - à produire et à analyser divers types de discours,

- à communiquer au moyen des types de discours appropriés à un ou plusieurs champs d'études;
- sur le plan des attitudes :
 - d'une ouverture d'esprit, d'une autonomie et d'une individualité dans sa pensée et ses actions,
 - d'une appréciation d'œuvres littéraires et d'autres créations artistiques de différentes périodes,
 - d'une reconnaissance du rôle des médias dans une société et sa culture,
 - d'un éveil aux stratégies qui favorisent le retour réflexif sur soi dans ses apprentissages et ses actions,
 - de l'exercice d'une réflexion critique et éthique.

Philosophie

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en philosophie peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des thèmes, des œuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes,
 - des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux,
 - des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et de son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique,
 - des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance,
 - des outils méthodologiques;
- sur le plan des habiletés, de son aptitude :
 - au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la capacité à synthétiser, à la comparaison et à l'approfondissement des idées,
 - à la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables,
 - à l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome,
 - à l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles,
 - à la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique,
 - au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser,
 - à la communication de ses idées de manière claire et cohérente, à l'oral comme à l'écrit,

- à l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue,
- à un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action;
- sur le plan des attitudes, de sa valorisation :
 - de la raison et du dialogue pour apprécier toute question,
 - de la réflexion critique,
 - de l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée,
 - de l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains,
 - des idées et de leur histoire,
 - de l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel,
 - de la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle,
 - de l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions,
 - de la responsabilité individuelle et citoyenne.

Éducation physique

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives,
 - des liens entre les habitudes de vie, l'activité physique, la condition physique et la santé,
 - des moyens pour évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l'amélioration de sa condition physique et de sa santé,
 - des règles, des techniques et des conditions de pratique d'un certain nombre d'activités physiques ou sportives,
 - des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l'activité physique;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à faire un relevé initial de ses habiletés, de ses attitudes et de ses besoins,
 - de sa capacité à choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses possibilités d'adaptation à l'effort et de ses besoins de changements,
 - de sa capacité à appliquer les règles et les techniques d'un certain nombre d'activités physiques en vue d'une pratique régulière et suffisante,
 - de sa capacité à formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et de les situer dans le temps,
 - de sa capacité à raffiner la maîtrise de techniques et de stratégies de base associées aux activités physiques,

- de sa capacité à évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès, afin d'adapter ses moyens ou ses objectifs à la pratique d'activités physiques,
- de sa capacité à maintenir ou à augmenter, de façon personnelle et autonome, son niveau de pratique d'activité physique ainsi que sa condition physique pour développer un mode de vie sain et actif,
- de sa capacité à faire preuve de créativité dans le contexte d'activités physiques,
- de sa capacité à communiquer ses choix d'activités physiques, de façon claire et argumentée;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa conscience de l'importance de pratiquer, de façon régulière et suffisante, l'activité physique pour améliorer sa condition physique,
 - de sa conscience des principaux facteurs qui l'encouragent à pratiquer davantage l'activité physique,
 - de sa conscience de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités d'adaptation à l'effort ainsi que les conditions de pratique d'une activité physique avant de s'y engager,
 - de sa valorisation, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, de la confiance en soi, de la maîtrise de soi, du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que de l'esprit de coopération,
 - de son sens de l'éthique en respectant les règles de conduite dans ses comportements et ses attitudes pendant la pratique d'activités physiques ou sportives,
 - du respect des différences individuelles et culturelles, de même que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques ou sportives,
 - de son appréciation de la valeur esthétique et ludique de l'activité physique,
 - de son intégration des valeurs suivantes : discipline, effort, constance et persévérance,
 - de son encouragement à considérer, comme valeur sociale, la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

Les objectifs et les standards du programme d'études

Liste des objectifs

Formation spécifique

Entre 30 ⅔ et 32 unités, entre 765 et 810 périodes d'enseignement

Minimum de 570 périodes d'enseignement prescrites

Maximum de 150 périodes d'enseignement par discipline du champ d'études « Sciences humaines »

Objectifs communs

Méthodologie et intégration (min. 195 périodes)

- OME1 Appliquer des méthodes de travail intellectuel en sciences humaines.
- OME2 Réaliser une recherche scientifique par l'application d'une méthode qualitative en sciences humaines.
- OME3 Interpréter des réalités humaines par l'analyse quantitative en sciences humaines.
- OME4 Démontrer l'intégration de ses acquis en sciences humaines.

Initiation (min. 240 périodes)

Objectifs obligatoires

- ON01 Expliquer des fondements de l'histoire du monde, du XV^e siècle à nos jours.
- ON02 Expliquer les bases économiques de l'allocation des ressources en société.
- ON03 Expliquer les comportements humains et les processus mentaux dans une perspective psychologique.

Objectifs au choix (au moins deux parmi les suivants)

- ON04 Expliquer le fonctionnement administratif des entreprises et des organisations ainsi que leurs interactions avec la société.
- ON05 Expliquer l'unité et la diversité humaines dans une perspective anthropologique.
- ON06 Expliquer les civilisations anciennes en s'appuyant sur des sources archéologiques et historiques.
- ON07 Expliquer les liens entre les phénomènes humains et l'espace géographique.
- ON08 Expliquer le religieux dans la perspective des sciences des religions.
- ON09 Expliquer les principaux fondements politiques de la vie en collectivité au XXI^e siècle.
- ON10 Expliquer des réalités humaines dans une perspective sociologique.
- ON11¹ Démontrer comment les approches et les théories philosophiques contribuent à la compréhension d'enjeux humains.

Approfondissement (min. 135 périodes)

Objectif obligatoire

- OANA Analyser des réalités humaines par l'approfondissement d'une perspective disciplinaire en sciences humaines.

Objectifs optionnels

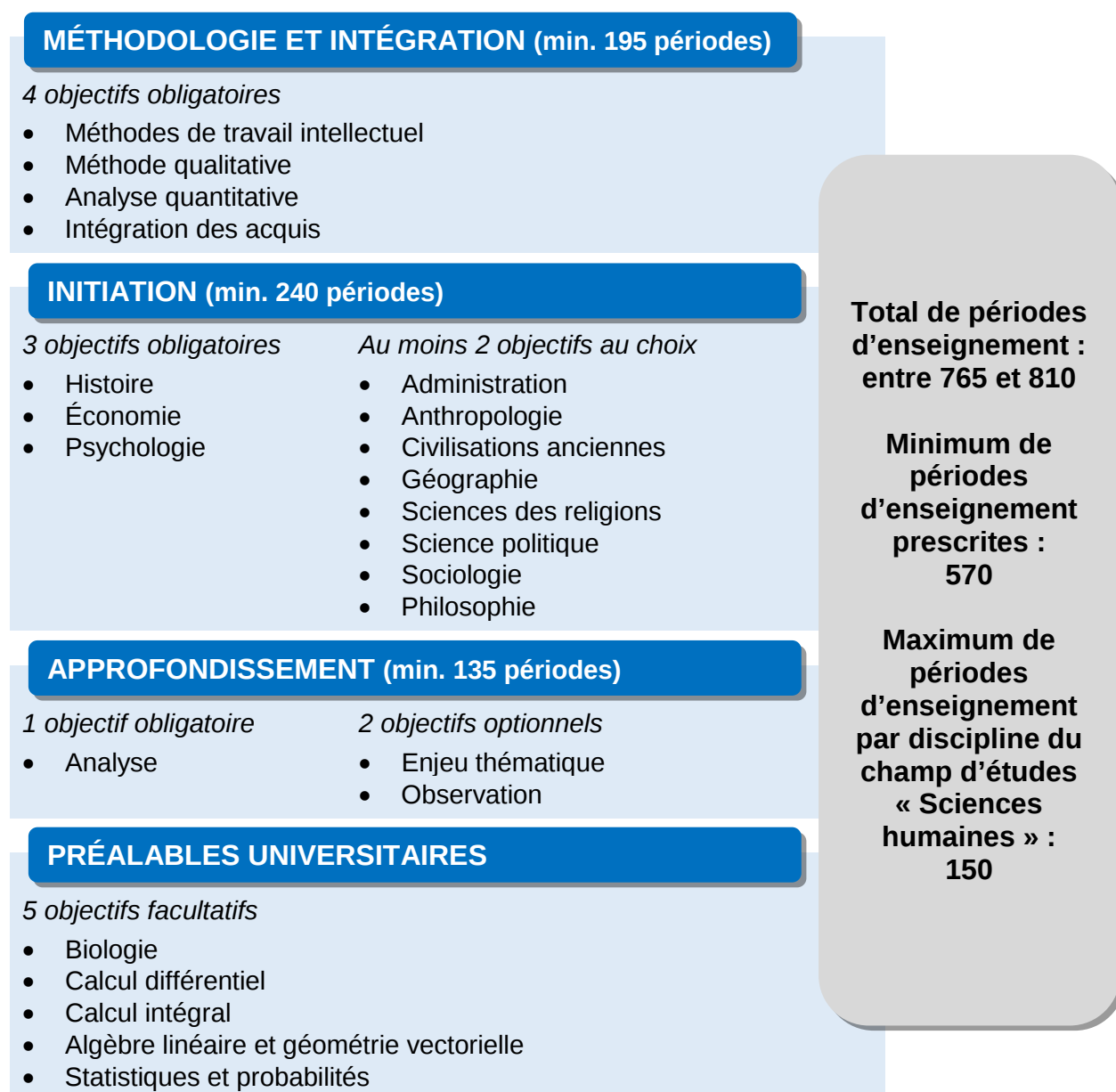
- 0ENJ Analyser un enjeu thématique selon une perspective multidisciplinaire en sciences humaines.
- 0PRA Analyser des réalités humaines observées dans un contexte appliqué aux sciences humaines.

¹ L'objectif ON11 fait partie des objectifs d'initiation au choix si la philosophie ne fait pas partie de la formation générale.

Objectifs facultatifs (préalables à certains programmes d'études universitaires)

- | | |
|------|--|
| 0PU1 | Expliquer l'incidence de systèmes biologiques sur l'homéostasie et sur des comportements humains. |
| 0PU2 | Analyser des problèmes issus du domaine des sciences humaines à l'aide du calcul différentiel. |
| 0PU3 | Analyser des problèmes issus du domaine des sciences humaines à l'aide du calcul intégral. |
| 0PU4 | Analyser des problèmes issus du domaine des sciences humaines à l'aide de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle. |
| 0PU5 | Analyser des problèmes issus du domaine des sciences humaines à l'aide d'outils statistiques fondés sur la théorie des probabilités. |

Figure 2 – Vue d'ensemble de la formation spécifique du programme d'études préuniversitaires Sciences humaines – Langue seconde enrichie



Formation générale commune et propre enrichie

22 unités et 555 périodes d'enseignement, 6 unités et 165 périodes d'enseignement

Français, langue d'enseignement et littérature

- 4EF0 Analyser des textes littéraires.
- 4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.
- 4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.
- 4EFP Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Anglais, langue d'enseignement et littérature

- 4EA0 Analyser et produire différents types de discours.
- 4EA1 Appliquer une démarche pour l'analyse de genres littéraires.
- 4EA2 Appliquer une démarche pour l'analyse d'un thème littéraire.
- 4EAP Communiquer au moyen des types de discours appropriés à un ou plusieurs champs d'études.

Philosophie

- 4PH0 Traiter d'une question philosophique.
- 4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Éducation physique

- 4EP0 Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.
- 4EP1 Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.
- 4EP2 Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation spécifique

Objectifs et standards communs

Méthodologie et intégration		Code : OME1
<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>	
Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence	
Appliquer des méthodes de travail intellectuel en sciences humaines.	- Planification appropriée de ses tâches. - Respect de l'éthique du travail intellectuel. - Qualité de la langue française et de l'expression.	
Éléments de la compétence	Critères de performance	
1. Démontrer sa compréhension des textes du domaine des sciences humaines.	- Distinction juste des types de textes. - Relevé des éléments significatifs du contexte de production du texte. - Mise en évidence précise des composantes et de la logique du texte.	
2. Effectuer une recherche documentaire en sciences humaines.	- Utilisation appropriée d'outils de recherche d'information. - Pertinence et fiabilité des sources d'information. - Utilisation pertinente de sources d'information variées.	
3. Rédiger des textes adaptés au champ d'études.	- Rédaction conforme aux différents types de textes. - Plan de rédaction approprié. - Utilisation appropriée des citations, des paraphrases et des références. - Application juste des règles de présentation des travaux. - Médiagraphie conforme aux règles établies.	
4. Exploiter des technologies actuelles en sciences humaines.	- Utilisation appropriée des outils technologiques selon la tâche. - Pratiques appropriées en matière de travail en réseau. - Utilisation responsable des technologies actuelles.	
5. Travailler en équipe en sciences humaines.	- Établissement de règles de fonctionnement adaptées à la tâche. - Adoption de comportements collaboratifs favorisant la rétroaction.	

6. Communiquer et soutenir ses idées oralement en sciences humaines.

- Expression claire de ses idées.
- Interaction efficace avec l'interlocuteur.
- Démonstration appuyée de ses idées.

Activités d'apprentissage

Discipline : Parmi les disciplines du champ d'études « Sciences humaines »

Périodes d'enseignement : 30 ou 45

Précision :

- Cet objectif doit être associé au code de cours 300 (Sciences humaines) s'il est atteint par la création d'un cours de 30 ou de 45 périodes d'enseignement.
- Cet objectif doit être associé au code de cours 320 (Géographie), 330 (Histoire), 332 (Civilisations anciennes), 340 (Philosophie), 350 (Psychologie), 370 (Sciences des religions), 381 (Anthropologie), 383 (Économique), 385 (Science politique), 387 (Sociologie) ou 401 (Administration) s'il est atteint par la répartition de 2 ou 3 segments de 15 périodes d'enseignement alloués à des objectifs d'initiation.

Méthodologie et intégration		Code : OME2
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Réaliser une recherche scientifique par l'application d'une méthode qualitative en sciences humaines.		• Respect des bases de l'éthique de la recherche en sciences humaines. • Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. • Utilisation appropriée des technologies requises. • Collaboration appropriée au travail d'équipe. • Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Expliquer les caractéristiques de la démarche scientifique en sciences humaines.		• Distinction juste entre les savoirs scientifiques et les savoirs non scientifiques. • Description appropriée des particularités de la recherche en sciences humaines. • Distinction juste des étapes de la démarche scientifique en sciences humaines.
2. Élaborer une problématique.		• Définition claire du problème de recherche. • Sélection de la documentation pertinente. • Rédaction appropriée de l'état de la question. • Formulation appropriée de l'hypothèse ou de l'objectif de recherche.
3. Utiliser une méthode qualitative de collecte de données.		• Distinction juste de différentes méthodes qualitatives de collecte de données utilisées en sciences humaines. • Construction d'un instrument de collecte de données adapté au problème défini et conforme à la méthode retenue. • Planification rigoureuse de la collecte de données. • Collecte méthodique des données.
4. Analyser les données recueillies.		• Création d'un système de classement de données pertinent. • Traitement approprié des données. • Présentation synthétique des données en lien avec l'hypothèse ou l'objectif de recherche.
5. Interpréter et communiquer les résultats de la recherche.		• Interprétation pertinente des résultats obtenus au regard de la problématique. • Mise en évidence appropriée des limites et des biais influant sur la valeur et l'interprétation des résultats obtenus. • Production d'une communication scientifique présentant la méthodologie utilisée et les résultats obtenus.
Activités d'apprentissage		
Discipline : Parmi les disciplines du champ d'études « Sciences humaines »		
Périodes d'enseignement : Au moins 60		
Précision :		
• Cet objectif doit être associé au code de cours 300 (Sciences humaines).		

Méthodologie et intégration		Code : OME3
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence	
Interpréter des réalités humaines par l'analyse quantitative en sciences humaines.	- Utilisation appropriée des technologies requises. - Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. - Qualité de la langue française et de l'expression.	
Éléments de la compétence	Critères de performance	
1. Situer l'utilisation de l'analyse quantitative en sciences humaines.	- Reconnaissance appropriée de l'émergence de la quantification en sciences humaines. - Mise en évidence de l'usage actuel des données quantitatives dans diverses disciplines des sciences humaines. - Distinction juste entre l'analyse quantitative et l'analyse qualitative de données. - Reconnaissance appropriée des enjeux éthiques de l'analyse quantitative.	
2. Formuler des hypothèses mesurables permettant l'examen de réalités humaines.	- Reconnaissance des divers types de variables et d'échelles de mesure. - Formulation appropriée d'une hypothèse opérationnelle. - Justification pertinente d'une hypothèse au regard d'une perspective documentée.	
3. Décrire des méthodes de collecte de données quantitatives en sciences humaines.	- Distinction juste de méthodes de collecte de données primaires en sciences humaines. - Reconnaissance appropriée de différentes sources de données secondaires en sciences humaines. - Repérage et description juste des erreurs et des biais potentiels dans la construction et l'interprétation des données quantitatives en sciences humaines.	
4. Traiter des données en sciences humaines à l'aide de mesures descriptives.	- Utilisation pertinente de données primaires ou secondaires. - Utilisation appropriée de mesures descriptives. - Élaboration adéquate de données construites. - Organisation et présentation appropriées des données. - Mise en relation et interprétation juste de données quantitatives dans différents contextes.	
5. Déterminer les conditions de généralisation d'une analyse quantitative portant sur des réalités humaines.	- Reconnaissance juste des caractéristiques de différents types d'échantillonnage. - Utilisation appropriée des outils statistiques permettant de vérifier la représentativité de l'analyse quantitative. - Interprétation juste d'éléments d'inférence statistique utilisés en sciences humaines.	
6. Caractériser des liens entre des variables propres à des réalités humaines.	- Distinction juste des types de liens entre des variables quantitatives et des variables qualitatives. - Vérification juste de la présence et de l'intensité d'un lien entre deux variables à l'aide de mesures appropriées. - Interprétation juste des mesures et du lien entre les variables.	

7. Porter un jugement sur une analyse quantitative et son interprétation en sciences humaines.

- Évaluation critique appropriée de l'organisation et de la présentation générale des données quantitatives.
- Réflexion critique appropriée sur la pertinence de l'information quantitative.
- Interprétation cohérente de l'analyse quantitative.

Activités d'apprentissage

Discipline : Parmi les disciplines du champ d'études « Sciences humaines »
 Note : La discipline mathématique peut permettre l'atteinte de cet objectif

Périodes d'enseignement : Au moins 60

Précision :

- Cet objectif doit être associé au code de cours 300 (Sciences humaines) ou 360 (Multidisciplinaire).

Méthodologie et intégration

Code : OME4

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Démontrer l'intégration de ses acquis en sciences humaines.	- Utilisation judicieuse de méthodes de travail intellectuel. - Respect de l'éthique du travail intellectuel. - Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Préparer la réalisation d'une production en fonction de ses acquis.	- Relevé des acquis significatifs au regard de son programme d'études. - Élaboration détaillée d'une démarche de réalisation.
2. Réaliser une production originale significative.	- Application rigoureuse d'acquis méthodologiques dans la démarche de réalisation. - Réinvestissement judicieux d'acquis dans une situation nouvelle. - Intégration de perspectives d'au moins trois disciplines des sciences humaines. - Démarche fondée sur une documentation pertinente dans la langue d'enseignement et la langue seconde.
3. Diffuser publiquement sa production.	- Synthèse appropriée de sa production. - Utilisation d'un média de diffusion approprié. - Transmission claire de l'information.
4. Évaluer sa démarche globale d'apprentissage en sciences humaines.	- Évaluation critique de sa production. - Évaluation pertinente de ses forces et de ses faiblesses au terme de sa formation en sciences humaines. - Reconnaissance de l'incidence de sa formation sur ses rôles d'élève et de citoyenne ou de citoyen.
Activités d'apprentissage	
Discipline : Parmi les disciplines du champ d'études « Sciences humaines » Périodes d'enseignement : Au moins 45 Précision : Cet objectif doit être associé au code de cours 300 (Sciences humaines).	

Initiation		Code : 0N01
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Expliquer des fondements de l'histoire du monde, du XV ^e siècle à nos jours.		- Démonstration d'un esprit critique dans l'étude des réalités et des sources historiques. - Référence à des repères chronologiques et géographiques pertinents visant à situer les réalités historiques examinées - Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. - Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Déterminer ce qui caractérise la construction du savoir historique.		- Reconnaissance juste des différents types de sources. - Contextualisation appropriée d'une source primaire. - Mise en relief appropriée de la dimension temporelle des réalités humaines examinées. - Distinction juste d'interprétations historiques d'un objet donné.
2. Reconnaître des héritages historiques antérieurs au XV ^e siècle dans la formation de l'Occident et du monde moderne et contemporain.		- Référence pertinente à des héritages historiques issus des périodes de l'Antiquité et du Moyen Âge, dans la formation de l'Occident et du monde moderne et contemporain. - Reconnaissance pertinente d'héritages historiques antérieurs au XV^e siècle de diverses régions du monde, dans la formation de l'Occident et du monde moderne et contemporain.
3. Examiner des éléments fondamentaux de l'histoire du monde, du XV ^e siècle à nos jours.		- Description factuelle pertinente d'éléments fondamentaux tels que des acteurs, des événements et des phénomènes. - Mise en évidence pertinente de la diversité des réalités historiques à l'échelle planétaire concernant les éléments fondamentaux examinés. - Caractérisation judicieuse des rapports historiques entre des sociétés de diverses régions du monde. - Reconnaissance appropriée de processus historiques se déployant à l'échelle continentale ou mondiale.
4. Formuler une explication historique.		- Détermination pertinente des causes ou des origines des réalités historiques examinées. - Appréciation judicieuse des répercussions ou des conséquences des réalités historiques examinées. - Mise en évidence pertinente d'éléments de continuité, de rupture ou de transition au vu des réalités historiques examinées.

- | | |
|---|--|
| <p>5. Interpréter un enjeu du monde actuel dans une perspective historique.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Caractérisation appropriée de l'enjeu sélectionné. • Utilisation de données historiques pertinentes pour l'interprétation. • Mise en relief appropriée de l'enjeu sélectionné au regard de son ampleur ou de son retentissement dans le temps et l'espace. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Discipline : Histoire (330)

Périodes d'enseignement : 60 ou 75 s'il y a atteinte partielle de l'objectif OME1

Précision :

- Parmi les contenus traités, le cours aborde des questions ou des exemples liés à des réalités québécoises OU souligne le développement et le rayonnement de la discipline dans un contexte québécois.

Initiation		Code : 0N02
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Expliquer les bases économiques de l'allocation des ressources en société.		• Interprétation juste des données chiffrées. • Référence appropriée à des événements de l'actualité. • Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. • Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Reconnaître la spécificité de la science économique.		• Reconnaissance juste de l'objet d'étude de la science économique. • Reconnaissance juste des systèmes économiques, des grands courants de pensée et des auteurs représentatifs. • Distinction appropriée des rôles et des interactions des agents économiques.
2. Décrire les dimensions structurelles et conjoncturelles d'une économie.		• Reconnaissance appropriée des dimensions structurelles et conjoncturelles d'une économie. • Utilisation appropriée des principaux indicateurs d'une situation économique donnée. • Comparaisons spatiales et temporelles appropriées d'indicateurs économiques dans différents contextes.
3. Caractériser le fonctionnement d'une économie de marché mixte et ouverte.		• Description juste de la conjoncture économique à l'aide du modèle global et de ses déterminants. • Utilisation juste d'un modèle d'analyse dans différents contextes actuels.
4. Décrire les effets des politiques économiques sur le niveau de vie.		• Reconnaissance appropriée des effets à court et à long terme des politiques économiques. • Distinction juste du rôle des agents dans les politiques fiscales et monétaires.
5. Interpréter un enjeu de société actuel dans une perspective économique.		• Mise en évidence pertinente de l'apport de la science économique à la compréhension de l'enjeu sélectionné. • Interprétation juste des indicateurs au regard de l'enjeu sélectionné. • Pertinence du modèle d'analyse utilisé ou de la théorie appliquée.
Activités d'apprentissage		
Discipline : Économique (383)		
Périodes d'enseignement : 45 ou 60 s'il y a atteinte partielle de l'objectif OME1		
Précision :		
• Parmi les contenus traités, le cours aborde des questions ou des exemples liés à des réalités québécoises OU souligne le développement et le rayonnement de la discipline dans un contexte québécois.		

Initiation		Code : 0N03
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Expliquer les comportements humains et les processus mentaux dans une perspective psychologique.		• Distinction appropriée entre les comportements humains et les processus mentaux. • Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. • Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Reconnaître la spécificité de la psychologie.		• Reconnaissance juste de l'objet d'étude de la psychologie. • Description appropriée de l'émergence de la psychologie dans les champs de la science et de l'intervention clinique. • Description pertinente des domaines de pratique courants en psychologie.
2. Distinguer différentes méthodes de recherche utilisées en psychologie.		• Reconnaissance juste des caractéristiques des différentes méthodes de recherche, dont la méthode expérimentale. • Association juste entre des méthodes de recherche abordées et divers objectifs de la psychologie.
3. Caractériser les principales perspectives théoriques reconnues.		• Distinction appropriée des principaux représentants et fondements des perspectives théoriques classiques en psychologie. • Description juste des principaux concepts des perspectives théoriques classiques en psychologie. • Distinction juste de particularités et de concepts de perspectives théoriques récemment reconnues en psychologie.
4. Caractériser des processus psychobiologiques, cognitifs et affectifs ainsi que des facteurs psychosociaux à la base de comportements humains et de processus mentaux.		• Description juste de processus psychobiologiques, cognitifs et affectifs. • Description appropriée de liens ou d'interactions entre des processus abordés. • Reconnaissance juste de l'influence de facteurs psychosociaux sur les processus abordés.
5. Interpréter divers comportements humains et processus mentaux.		• Choix de perspectives théoriques, de concepts ou de processus pertinents. • Mise en relation juste entre les perspectives théoriques, les concepts ou les processus sélectionnés et les comportements humains ou les processus mentaux. • Établissement juste de liens entre les savoirs psychologiques utilisés.
Activités d'apprentissage		
Discipline : Psychologie (350)		
Périodes d'enseignement : 45 ou 60 s'il y a atteinte partielle de l'objectif OME1		
Précision :		
• Parmi les contenus traités, le cours aborde des questions ou des exemples liés à des réalités québécoises OU souligne le développement et le rayonnement de la discipline dans un contexte québécois.		

Initiation		Code : 0N04
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Expliquer le fonctionnement administratif des entreprises et des organisations ainsi que leurs interactions avec la société.		• Interprétation juste des données chiffrées. • Style de communication adapté au monde de l'administration. • Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. • Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Reconnaître la spécificité de l'administration.		• Reconnaissance juste de l'objet d'étude de l'administration. • Mise en évidence pertinente de la contribution de certaines disciplines des sciences humaines à l'administration. • Distinction appropriée de la contribution de l'administration à la réflexion sur les réalités humaines. • Distinction appropriée des modèles d'affaires et des formes d'entreprises et d'organisations.
2. Distinguer les fonctions d'une entreprise et d'une organisation.		• Caractérisation claire des fonctions d'une entreprise et d'une organisation. • Reconnaissance juste des concepts, des méthodes et des théories liés aux fonctions d'une entreprise et d'une organisation. • Reconnaissance juste de l'interdépendance des fonctions d'une entreprise et d'une organisation dans la réalisation de ses objectifs.
3. Interpréter les composantes des environnements interne et externe qui influent sur le monde des affaires, les entreprises et les organisations.		• Distinction pertinente des composantes des environnements interne et externe. • Mise en relation pertinente des stratégies d'affaires en fonction des composantes des environnements interne et externe. • Utilisation appropriée des concepts, des méthodes et des théories liés aux composantes des environnements interne et externe.
4. Interpréter un enjeu actuel lié à l'administration d'une entreprise ou d'une organisation.		• Mise en évidence pertinente des fonctions impliquées dans l'enjeu sélectionné. • Contextualisation appropriée de l'enjeu sélectionné en fonction des environnements externes. • Utilisation pertinente de concepts, de méthodes et de théories de l'administration. • Proposition de solutions pertinentes liées à l'enjeu sélectionné.
Activités d'apprentissage		
Discipline : Administration (401)		
Périodes d'enseignement : 45 ou 60 s'il y a atteinte partielle de l'objectif OME1		
Précision :		
• Parmi les contenus traités, le cours aborde des questions ou des exemples liés à des réalités québécoises OU souligne le développement et le rayonnement de la discipline dans un contexte québécois.		

Initiation		Code : 0N05
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Expliquer l'unité et la diversité humaines dans une perspective anthropologique.		- Démonstration d'ouverture d'esprit à l'égard des faits et des phénomènes étudiés. - Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. - Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Reconnaître la spécificité de l'anthropologie.		- Reconnaissance appropriée des principales sous-disciplines de l'anthropologie. - Distinction juste des approches, des méthodes et des concepts fondamentaux de l'anthropologie. - Distinction claire de l'anthropologie par rapport à d'autres disciplines des sciences humaines. - Reconnaissance appropriée de l'apport d'anthropologues actuels à la compréhension de phénomènes humains.
2. Décrire des caractéristiques culturelles et biologiques propres à l'être humain.		- Mise en relief juste d'éléments qui définissent l'espèce humaine et son évolution. - Distinction juste de dimensions universelles et spécifiques de comportements humains. - Reconnaissance juste de mécanismes de construction de l'altérité. - Reconnaissance de situations pertinentes permettant d'illustrer des rencontres entre des cultures ou des sociétés.
3. Examiner des phénomènes humains en utilisant des concepts, des méthodes et des approches anthropologiques.		- Participation active* à l'examen d'au moins un phénomène. - Description juste des phénomènes examinés. - Mise en relation pertinente des phénomènes examinés avec des concepts, des méthodes ou des approches anthropologiques.
4. Interpréter un enjeu actuel dans une perspective anthropologique.		- Mise en contexte suffisante de l'enjeu sélectionné. - Mise en évidence pertinente de l'apport de l'anthropologie à la compréhension de l'enjeu sélectionné. - Réflexion critique pertinente sur des conséquences liées à l'enjeu sélectionné.
Activités d'apprentissage		
Discipline : Anthropologie (381)		
Périodes d'enseignement : 45 ou 60 s'il y a atteinte partielle de l'objectif OME1		
Précisions :		
- Parmi les contenus traités, le cours aborde des questions ou des exemples liés à des réalités québécoises OU souligne le développement et le rayonnement de la discipline dans un contexte québécois. * Participation active : entrevue, observation participante, observation de fossiles, comparaison anthropométrique, initiation à une activité de fouille, observation d'artéfacts muséaux, etc.		

Initiation		Code : 0N06
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Expliquer les civilisations anciennes en s'appuyant sur des sources archéologiques et historiques*.		- Mise en contexte appropriée des sources au regard des civilisations. - Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. - Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Reconnaître l'apport des sources archéologiques et historiques à l'étude des civilisations anciennes.		- Reconnaissance juste du concept de civilisation. - Reconnaissance appropriée des types de sources et de leurs caractéristiques. - Reconnaissance juste de l'évolution de la discipline. - Reconnaissance appropriée de l'évolution des méthodes et des savoirs.
2. Distinguer des foyers de civilisations anciennes.		- Reconnaissance appropriée des principales caractéristiques des civilisations. - Reconnaissance appropriée des éléments de la chronologie. - Mise en relation pertinente entre les civilisations, les ressources et les composantes du milieu.
3. Utiliser les bases des méthodes archéologiques et historiques dans l'étude des civilisations anciennes.		- Choix judicieux des sources archéologiques et historiques. - Utilisation appropriée d'une technique de collecte de données dans l'étude des civilisations anciennes. - Traitement approprié de données archéologiques et historiques.
4. Interpréter des phénomènes de l'Antiquité.		- Description juste des phénomènes antiques. - Examen pertinent des ressemblances et des différences associées aux phénomènes antiques. - Interprétation juste du rôle des institutions, des acteurs et des événements liés aux civilisations.
Activités d'apprentissage		
Discipline : Civilisations anciennes (332) Périodes d'enseignement : 45 ou 60 s'il y a atteinte partielle de l'objectif OME1 Précisions : - Parmi les contenus traités, le cours aborde des questions ou des exemples liés à des réalités québécoises OU souligne le développement et le rayonnement de la discipline dans un contexte québécois. * Sources archéologiques et historiques : monuments, artefacts, écofacts, textes d'auteurs anciens, documents épigraphiques et papyrologiques, etc.		

Initiation		Code : 0N07
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Expliquer les liens entre les phénomènes humains et l'espace géographique.		- Utilisation appropriée d'outils géographiques. - Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. - Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Reconnaître la spécificité de la géographie.		- Reconnaissance juste de l'évolution de la géographie. - Description appropriée de l'objet d'étude. - Reconnaissance juste de l'apport de la géographie et de géographes à la compréhension des phénomènes humains.
2. Caractériser des interrelations spatiales entre l'humain, la société et les composantes naturelles du milieu.		- Description claire de caractéristiques et de processus liés à des sphères du géosystème. - Distinction juste d'ensembles géographiques physiques et humains à différentes échelles. - Mise en relation pertinente de dynamiques naturelles ou humaines s'inscrivant dans l'espace géographique.
3. Appliquer une démarche permettant l'interprétation de l'espace géographique.		- Interprétation juste de documents cartographiques. - Traitement approprié d'informations géographiques. - Conception efficace de représentations spatiales. - Formulation de commentaires géographiques appropriés.
4. Interpréter un enjeu local, régional, national ou international dans une perspective géographique.		- Reconnaissance juste des principales composantes géographiques de l'enjeu sélectionné. - Mise en évidence pertinente de l'apport de la géographie à la compréhension de l'enjeu sélectionné. - Prise en compte de solutions considérant l'humain, la société et les composantes naturelles du milieu.
Activités d'apprentissage		
Discipline : Géographie (320)		
Périodes d'enseignement : 45 ou 60 s'il y a atteinte partielle de l'objectif OME1		
Précision :		
Parmi les contenus traités, le cours aborde des questions ou des exemples liés à des réalités québécoises OU souligne le développement et le rayonnement de la discipline dans un contexte québécois.		

Initiation		Code : 0N08
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Expliquer le religieux dans la perspective des sciences des religions.		- Démonstration appropriée de la prise en compte de perspectives diverses. - Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. - Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Reconnaître ce qui caractérise le religieux.		- Distinction claire entre les sciences des religions et la théologie. - Comparaison détaillée de différentes définitions du religieux. - Reconnaissance appropriée de la contribution des sciences humaines à l'étude des sciences des religions. - Description cohérente des fonctions sociales et individuelles du religieux. - Distinction juste des concepts et des méthodes utilisés en sciences des religions.
2. Caractériser des traditions religieuses.		- Association juste des figures, des institutions, des œuvres, des fondateurs et des événements marquants. - Description détaillée des croyances et des pratiques propres à chaque tradition religieuse. - Association juste des héritages et des emprunts propres à chaque tradition religieuse. - Représentation claire du fond culturel commun qui relie des traditions religieuses.
3. Examiner le religieux à travers ses mouvements et ses transformations.		- Mise en perspective cohérente des interactions entre des traditions religieuses. - Démonstration claire de l'influence de la sécularisation sur des traditions religieuses et la société. - Utilisation d'une approche prospective cohérente pour déterminer l'avenir du religieux.
4. Interpréter une réalité contemporaine au regard des sciences des religions.		- Utilisation de sources d'information pertinentes. - Contextualisation cohérente d'une réalité contemporaine. - Mise en évidence pertinente de l'apport des sciences des religions à la compréhension d'une réalité contemporaine.
Activités d'apprentissage		
Discipline : Sciences des religions (370)		
Périodes d'enseignement : 45 ou 60 s'il y a atteinte partielle de l'objectif OME1		
Précision :		
Parmi les contenus traités, le cours aborde des questions ou des exemples liés à des réalités québécoises OU souligne le développement et le rayonnement de la discipline dans un contexte québécois.		

Initiation		Code : 0N09
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Expliquer les principaux fondements politiques de la vie en collectivité au XXI ^e siècle.		• Référence appropriée à des événements de l'actualité. • Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. • Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Reconnaître la spécificité de la science politique.		• Reconnaissance juste des dimensions politiques de la vie en collectivité. • Description juste de l'objet d'étude de la science politique. • Reconnaissance appropriée des champs d'études de la science politique.
2. Distinguer les caractéristiques des grands courants de pensée politiques.		• Description pertinente de l'émergence et de l'évolution des grands courants de pensée. • Distinction claire des éléments constitutifs à la base des grands courants de pensée. • Mise en relief pertinente des tendances politiques actuelles.
3. Décrire le fonctionnement des institutions politiques.		• Reconnaissance juste des composantes d'un système politique. • Description juste des institutions politiques et de leurs interactions. • Description de situations ou de problèmes pertinents illustrant l'exercice du pouvoir et ses modalités.
4. Distinguer le rôle d'acteurs politiques.		• Description pertinente de la nature et des caractéristiques d'acteurs politiques. • Distinction nuancée de l'exercice de la citoyenneté dans la vie politique. • Description appropriée des intérêts, des idées et des valeurs d'acteurs politiques ainsi que de leur influence sur la dynamique politique.
5. Interpréter un enjeu d'actualité au regard de la science politique.		• Contextualisation appropriée de l'enjeu sélectionné. • Présentation pertinente de la diversité de points de vue. • Réflexion critique rigoureuse.
Activités d'apprentissage		
Discipline : Science politique (385)		
Périodes d'enseignement : 45 ou 60 s'il y a atteinte partielle de l'objectif OME1		
Précision :		
• Parmi les contenus traités, le cours aborde des questions ou des exemples liés à des réalités québécoises OU souligne le développement et le rayonnement de la discipline dans un contexte québécois.		

Initiation		Code : 0N10
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Expliquer des réalités humaines dans une perspective sociologique.		- Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. - Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Reconnaître la spécificité de la sociologie.		- Reconnaissance appropriée du contexte d'émergence de la sociologie. - Distinction claire de la sociologie par rapport aux autres disciplines des sciences humaines. - Reconnaissance appropriée de l'apport de sociologues à la compréhension de la vie en société.
2. Caractériser les principales approches en sociologie.		- Distinction juste des principales perspectives théoriques et de concepts classiques en sociologie. - Description appropriée de perspectives théoriques et de concepts récemment reconnus en sociologie.
3. Examiner des phénomènes sociaux contemporains.		- Description appropriée de phénomènes sociaux propres à la société contemporaine. - Utilisation juste de théories et de concepts liés aux phénomènes sociaux étudiés.
4. Interpréter un enjeu de société actuel dans une perspective sociologique.		- Contextualisation appropriée de l'enjeu sélectionné. - Mise en relation pertinente entre des savoirs sociologiques et l'enjeu sélectionné. - Mise en évidence pertinente de la diversité des points de vue sur l'enjeu sélectionné.
Activités d'apprentissage		
Discipline : Sociologie (387)		
Périodes d'enseignement : 45 ou 60 s'il y a atteinte partielle de l'objectif OME1		
Précision :		
Parmi les contenus traités, le cours aborde des questions ou des exemples liés à des réalités québécoises OU souligne le développement et le rayonnement de la discipline dans un contexte québécois.		

Initiation		Code : 0N11*
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Démontrer comment les approches et les théories philosophiques contribuent à la compréhension d'enjeux humains.		• Application juste des principes de la pensée critique. • Expression claire et cohérente d'idées et d'arguments philosophiques. • Démonstration appropriée de la prise en compte de perspectives diverses. • Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. • Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Reconnaître des méthodes et des théories propres à la philosophie.		• Description appropriée des différents champs de la discipline. • Description juste des méthodes et des théories appropriées à la philosophie. • Distinction appropriée entre des méthodes et des théories philosophiques et celles d'autres disciplines.
2. Situer des problèmes et des théories philosophiques dans leur contexte historique ou intellectuel.		• Reconnaissance appropriée des problèmes et des théories philosophiques. • Description appropriée des cadres historiques pertinents. • Description appropriée des différentes écoles de pensée philosophique. • Contextualisation appropriée des problèmes et des théories philosophiques.
3. Exercer sa pensée critique à l'égard de problèmes philosophiques.		• Reconnaissance juste des arguments et des relations entre leurs éléments. • Appréciation juste de la cohérence d'un argument. • Reformulation juste des arguments présentés dans des textes philosophiques.
4. Interpréter un enjeu humain dans une perspective philosophique.		• Appréciation juste de l'apport d'une réflexion philosophique au regard de l'enjeu sélectionné. • Comparaison juste de différents points de vue philosophiques au regard de l'enjeu sélectionné. • Formulation cohérente d'un argument philosophique.
Activités d'apprentissage		
Discipline : Philosophie (340)		
Périodes d'enseignement : 45 ou 60 s'il y a atteinte partielle de l'objectif OME1		
Précisions :		
• Parmi les contenus traités, le cours aborde des questions ou des exemples liés à des réalités québécoises OU souligne le développement et le rayonnement de la discipline dans un contexte québécois. • * L'objectif 0N11 fait partie des objectifs d'initiation au choix si la philosophie ne fait pas partie de la formation générale.		

Approfondissement		Code : 0ANA
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Analyser des réalités humaines par l'approfondissement d'une perspective disciplinaire en sciences humaines.		- Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. - Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Cerner les réalités humaines étudiées.		- Description claire des réalités humaines étudiées. - Contextualisation appropriée des réalités humaines étudiées.
2. Examiner des éléments fondamentaux associés à une perspective disciplinaire en sciences humaines.		- Utilisation judicieuse d'acquis disciplinaires liés aux réalités humaines étudiées. - Caractérisation juste de concepts et d'éléments factuels pertinents pour la compréhension des réalités humaines étudiées. - Différenciation appropriée d'approches ou de théories permettant l'étude des réalités humaines.
3. Effectuer l'analyse d'un cas, d'une situation ou d'un problème relatif aux réalités humaines étudiées.		- Sélection, dans la langue d'enseignement et la langue seconde, d'information pertinente liée aux réalités humaines étudiées. - Formulation de questions pertinentes favorisant la compréhension des réalités humaines étudiées. - Utilisation appropriée de concepts, d'approches ou de théories. - Mise en relation judicieuse de facteurs explicatifs liés au cas, à la situation ou au problème.
Activités d'apprentissage		
Discipline : Parmi les disciplines du champ d'études « Sciences humaines » Périodes d'enseignement : Au moins 45 Précision : Cet objectif doit être associé au code de cours 320 (Géographie), 330 (Histoire), 332 (Civilisations anciennes), 340 (Philosophie), 350 (Psychologie), 370 (Sciences des religions), 381 (Anthropologie), 383 (Économique), 385 (Science politique), 387 (Sociologie) ou 401 (Administration).		

Approfondissement		Code : 0ENJ
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Analyser un enjeu thématique selon une perspective multidisciplinaire en sciences humaines.		- Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. - Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Cerner un enjeu thématique particulier.		- Description claire d'éléments factuels liés à l'enjeu. - Contextualisation appropriée de l'enjeu dans l'espace et le temps.
2. Examiner des éléments fondamentaux associés à une pluralité de perspectives disciplinaires en lien avec l'enjeu.		- Utilisation judicieuse d'acquis disciplinaires liés à l'enjeu. - Caractérisation juste de concepts et d'éléments factuels pertinents pour la compréhension de l'enjeu. - Différenciation appropriée d'approches ou de théories permettant l'étude de l'enjeu.
3. Effectuer l'analyse d'un aspect de l'enjeu sous l'angle d'une pluralité de perspectives en sciences humaines.		- Sélection, dans la langue d'enseignement et la langue seconde, d'information pertinente liée à l'enjeu. - Formulation de questions pertinentes favorisant la compréhension de l'enjeu. - Utilisation appropriée de concepts, d'approches ou de théories. - Mise en relation judicieuse de facteurs explicatifs liés à l'aspect de l'enjeu.
Activités d'apprentissage		
Discipline : Parmi les disciplines du champ d'études « Sciences humaines »		
Périodes d'enseignement : Au moins 45		
Précision :		
Cet objectif doit être associé au code de cours 300 (Sciences humaines).		

Approfondissement		Code : 0PRA
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Analyser des réalités humaines observées dans un contexte appliqué* aux sciences humaines.		• Respect des règles d'éthique. • Utilisation appropriée de la terminologie reconnue. • Qualité de la langue française et de l'expression.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Déterminer les réalités humaines à observer.		• Description juste des réalités humaines à observer. • Détermination claire des objectifs poursuivis et de l'approche à adopter.
2. Examiner des éléments fondamentaux disciplinaires ou multidisciplinaires en lien avec les réalités humaines à observer.		• Utilisation judicieuse d'acquis disciplinaires liés aux réalités humaines à observer. • Caractérisation juste de concepts et d'éléments factuels pertinents pour la compréhension des réalités humaines à observer. • Mise en relation pertinente entre des approches ou des théories et l'étude des réalités humaines à observer.
3. Réaliser la recension d'informations dans un contexte appliqué.		• Planification appropriée des étapes et de l'échéancier de réalisation. • Recension des informations pertinentes. • Adoption de comportements appropriés.
4. Effectuer l'analyse d'une ou des dimensions des réalités humaines observées.		• Formulation de liens clairs et pertinents entre des faits, des concepts, des approches ou des théories et les réalités humaines observées. • Bilan approprié de sa compréhension des réalités humaines analysées. • Évaluation appropriée de la démarche au regard des objectifs poursuivis et de l'approche adoptée.
Activités d'apprentissage		
Discipline : Parmi les disciplines du champ d'études « Sciences humaines »		
Périodes d'enseignement : Au moins 45		
Précision :		
• Cet objectif doit être associé au code de cours 300 (Sciences humaines), 320 (Géographie), 330 (Histoire), 332 (Civilisations anciennes), 340 (Philosophie), 350 (Psychologie), 370 (Sciences des religions), 381 (Anthropologie), 383 (Économique), 385 (Science politique), 387 (Sociologie) ou 401 (Administration). • * Contexte appliqué : étude ou enquête de terrain, séjour culturel, voyage d'études, projet d'immersion ou de coopération, etc.		

Objectifs et standards facultatifs

Préalable universitaire		Code : 0PU1
<i>Objectif</i>		<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence		Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Expliquer l'incidence de systèmes biologiques sur l'homéostasie et sur des comportements humains.		- Référence appropriée à divers comportements humains. - Utilisation appropriée des concepts et de la terminologie reconnus.
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Représenter la cellule comme l'unité structurale et fonctionnelle fondamentale du corps humain.		- Représentation appropriée du modèle cellulaire, de ses composantes et des principales fonctions associées. - Représentation appropriée de certains mécanismes de transport membranaire.
2. Démontrer l'incidence du système endocrinien sur l'homéostasie et sur des comportements humains.		- Représentation appropriée de l'organisation structurale et fonctionnelle du système endocrinien. - Description appropriée du mode d'action des hormones sur leurs cellules cibles. - Démonstration appropriée de la contribution du système endocrinien à l'homéostasie. - Mise en relation appropriée entre l'activité du système endocrinien et des comportements humains.
3. Démontrer l'incidence du système nerveux sur l'homéostasie et sur des comportements humains.		- Représentation appropriée de l'organisation structurale et fonctionnelle du système nerveux. - Représentation appropriée de la physiologie du neurone et de la transmission synaptique. - Reconnaissance juste des fonctions des principales régions de l'encéphale. - Démonstration appropriée de la contribution du système nerveux à l'homéostasie. - Mise en relation appropriée entre l'activité du système nerveux et des comportements humains.
4. Démontrer l'incidence du système reproducteur sur la transmission de caractères héréditaires et sur des comportements humains.		- Représentation appropriée de l'organisation structurale et fonctionnelle du système reproducteur. - Mise en relation appropriée de l'activité des systèmes de régulation et du système reproducteur. - Représentation appropriée des mécanismes de transmission de caractères héréditaires. - Mise en relation appropriée de l'activité du système reproducteur avec la transmission de caractères héréditaires et des comportements humains.
Activités d'apprentissage		
Discipline : Biologie (101)		
Périodes d'enseignement : 45		
Précision :		
Des activités d'apprentissage en laboratoire seraient pertinentes.		

Préalable universitaire

Code : 0PU2

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Analyser des problèmes issus du domaine des sciences humaines à l'aide du calcul différentiel.	• Reconnaissance juste du contexte d'émergence du calcul différentiel. • Modélisation mathématique appropriée de situations concrètes issues des sciences humaines. • Utilisation correcte de la syntaxe mathématique. • Démonstration d'un raisonnement mathématique rigoureux. • Interprétation juste et cohérente des résultats obtenus.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Appliquer des modèles mathématiques à des réalités humaines courantes.	• Reconnaissance juste des caractéristiques des principaux modèles mathématiques utilisés en lien avec les fonctions de base [1]. • Manipulation juste des équations faisant appel aux fonctions de base [2]. • Représentation graphique appropriée des fonctions de base. • Établissement de liens pertinents entre des modèles mathématiques et des réalités humaines courantes.
2. Faire l'examen du comportement d'une réalité humaine courante.	• Reconnaissance juste des concepts de continuité et de limite. • Détermination algébrique et graphique juste de la limite des fonctions associées aux principaux modèles mathématiques. • Détermination juste de la continuité ou de la discontinuité d'une fonction. • Utilisation appropriée des techniques de calcul qui permettent de lever une forme indéterminée [3]. • Interprétation juste du comportement d'une réalité humaine courante, ponctuellement et à long terme.
3. Effectuer l'analyse marginale d'une réalité humaine courante.	• Reconnaissance juste du concept de dérivée d'une fonction. • Interprétation juste de la fonction dérivée en lien avec une réalité humaine courante. • Utilisation juste de la définition de la dérivée. • Calcul exact de la dérivée d'une fonction. • Application correcte des règles et des techniques de dérivation. • Application juste de la méthode d'analyse marginale à une réalité humaine courante.
4. Effectuer l'analyse des variations d'une fonction propre à une réalité humaine courante.	• Reconnaissance juste des étapes de l'analyse d'une fonction. • Analyse correcte d'une fonction [4]. • Application juste de la méthode d'analyse des variations d'une fonction à une réalité humaine courante.

5. Résoudre des problèmes propres à une réalité humaine courante.
- Reconnaissance juste de problèmes impliquant l'utilisation du calcul différentiel.
 - Résolution exacte de problèmes [5].

Activités d'apprentissage

Discipline : Mathématique (201)

Périodes d'enseignement : 75

Précisions :

- L'élève doit avoir réussi la séquence *Technico-sciences* ou *Sciences naturelles* de la 5^e secondaire en mathématique.
- Les problèmes issus du domaine des sciences humaines font référence en particulier à l'économie et à l'administration.
- L'analyse d'une fonction se fait, au besoin, à l'aide d'outils technologiques.

Le contenu prescrit est le suivant :

- [1] Fonctions de base : algébriques, exponentielles, logarithmiques et trigonométriques.
- [2] Concepts préalablement acquis faisant appel aux fonctions de base :
 - Expressions algébriques : factorisation, rationalisation, simplification, division par un polynôme, conjugué, même dénominateur commun;
 - Équations et inéquations;
 - Domaine de définition d'une fonction;
 - Principales caractéristiques d'une fonction : zéros, valeur initiale, signes de la fonction;
 - Lois des exposants et des propriétés logarithmiques;
 - Cercle trigonométrique et identités.
- [3] Formes indéterminées : $\frac{0}{0}$; $\frac{\pm\infty}{\pm\infty}$.
- [4] Analyse d'une fonction au regard :
 - du domaine de définition et des zéros;
 - des asymptotes verticales et horizontales;
 - des extremums et des points d'inflexion;
 - du tableau complet des variations;
 - de l'esquisse.
- [5] Problèmes de taux de variation, d'optimisation et de nature démographique.

Préalable universitaire

Code : 0PU3

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Analyser des problèmes issus du domaine des sciences humaines à l'aide du calcul intégral.	- Reconnaissance juste du contexte d'émergence du calcul intégral. - Modélisation mathématique appropriée de situations concrètes issues des sciences humaines. - Utilisation correcte de la syntaxe mathématique. - Démonstration d'un raisonnement mathématique rigoureux. - Interprétation juste et cohérente des résultats obtenus.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Appliquer des modèles mathématiques à des réalités humaines courantes.	- Reconnaissance juste des caractéristiques des suites* liées à des réalités humaines courantes. - Détermination juste du comportement d'une suite [1]. - Établissement de liens pertinents entre des suites et des réalités humaines courantes.
2. Déterminer les intégrales définie et indéfinie d'une fonction en vue de modéliser des réalités humaines courantes.	- Reconnaissance juste du passage du niveau discret au niveau continu. - Calcul exact d'une intégrale définie à l'aide de sommes de Riemann. - Utilisation appropriée du théorème fondamental du calcul. - Application appropriée des formules de base d'intégration, de la technique du changement de variable et de l'intégration par parties. - Calcul exact d'une limite à l'aide de la règle de L'Hospital. - Analyse exacte de la convergence d'une intégrale impropre. - Établissement de liens pertinents entre les intégrales définie et indéfinie d'une fonction et des réalités humaines courantes.
3. Appliquer l'intégrale à la compréhension d'une réalité humaine courante.	- Résolution correcte d'équations différentielles à variables séparables en lien avec l'économie, la finance et la démographie. - Calcul exact d'aires de régions bornées utiles à la résolution de problèmes.

4. Résoudre des problèmes propres à une réalité humaine courante.
- Reconnaissance juste de problèmes impliquant l'utilisation du calcul intégral.
 - Application appropriée de l'intégrale définie en économie [2].
 - Établissement de liens pertinents entre les probabilités, le calcul d'aires et l'intégrale définie [3].

Activités d'apprentissage

Discipline : Mathématique (201)

Périodes d'enseignement : 60

Précisions :

- L'élève doit avoir réussi la séquence *Technico-sciences* ou *Sciences naturelles* de la 5^e secondaire en mathématique.
- Les problèmes issus du domaine des sciences humaines font référence en particulier à l'économie et à l'administration.
- Des outils technologiques peuvent être utilisés au besoin.
- * Les suites à l'étude sont, entre autres, les suites arithmétiques et géométriques.

Le contenu prescrit est le suivant :

- [1] Comportement d'une suite :
 - Terme général;
 - Variations;
 - À l'infini.
- [2] Applications de l'intégrale définie en économie :
 - Surplus du consommateur, surplus du producteur et point d'équilibre;
 - Courbe de Lorenz et coefficient de Gini.
- [3] Liens entre les probabilités et l'intégrale définie :
 - Fonction de densité de probabilités;
 - Espérance mathématique et variance;
 - Loi normale.

Préalable universitaire

Code : 0PU4

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Analyser des problèmes issus du domaine des sciences humaines à l'aide de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle.	• Reconnaissance juste du contexte d'émergence de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle. • Modélisation mathématique appropriée de situations concrètes issues des sciences humaines. • Utilisation correcte de la syntaxe mathématique. • Démonstration d'un raisonnement mathématique rigoureux. • Interprétation juste et cohérente des résultats obtenus.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Appliquer des modèles mathématiques à des réalités humaines courantes.	• Reconnaissance juste des caractéristiques des matrices liées à des réalités humaines courantes. • Utilisation juste des opérations matricielles appropriées. • Traduction appropriée d'une réalité humaine courante en langage matriciel.
2. Résoudre un problème de production de nature économique.	• Traduction appropriée d'une réalité humaine courante sous la forme d'un système d'équations linéaires. • Calcul exact de déterminants « 2×2 » et « 3×3 ». • Application judicieuse des méthodes de résolution des systèmes d'équations linéaires [1]. • Application juste de la méthode de Leontief à des modèles d'économie ouverte et d'économie fermée.
3. Modéliser des situations propres à des réalités humaines courantes comprenant deux variables ou plus.	• Reconnaissance juste des caractéristiques des vecteurs, des droites et des plans [2]. • Application appropriée des opérations et des produits associés aux vecteurs. • Établissement de liens pertinents entre les lieux géométriques et les contraintes propres à une réalité humaine courante.
4. Résoudre des problèmes d'optimisation propres à des réalités humaines courantes.	• Traduction appropriée d'une réalité humaine courante sous la forme d'un système d'inéquations linéaires. • Résolution correcte des systèmes d'inéquations linéaires. • Résolution complète d'un problème de programmation linéaire propre à une réalité humaine courante. • Application juste de la méthode du simplexe.

- | | |
|---|--|
| <p>5. Résoudre, à l'aide des processus markoviens, des problèmes propres à des réalités humaines courantes.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Traduction appropriée d'une réalité humaine courante sous la forme de chaînes de Markov. • Représentation appropriée du diagramme de transition. • Interprétation juste du comportement à long terme d'une réalité humaine courante. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Discipline : Mathématique (201)

Périodes d'enseignement : 60

Précisions :

- L'élève doit avoir réussi la séquence *Technico-sciences* ou *Sciences naturelles* de la 5^e secondaire en mathématique.
- Les problèmes issus du domaine des sciences humaines font référence en particulier à l'économie et à l'administration.
- Des outils technologiques peuvent être utilisés au besoin.

Le contenu prescrit est le suivant :

- [1] Méthodes de résolution des systèmes d'équations linéaires :
 - Méthode d'élimination de Gauss;
 - Méthode de la matrice inverse.
- [2] Caractéristiques des vecteurs, des droites et des plans :
 - Vecteurs géométriques et algébriques;
 - Droite dans le plan;
 - Droite et plan dans l'espace.

Préalable universitaire

Code : 0PU5

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Analyser des problèmes issus du domaine des sciences humaines à l'aide d'outils statistiques fondés sur la théorie des probabilités.	• Reconnaissance juste du contexte d'émergence de situations impliquant l'utilisation des statistiques et des probabilités. • Modélisation mathématique appropriée de situations concrètes issues des sciences humaines. • Utilisation correcte de la syntaxe mathématique. • Démonstration d'un raisonnement mathématique rigoureux. • Interprétation juste et cohérente des résultats obtenus.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Utiliser la théorie des probabilités dans un processus de prise de décision propre à une réalité humaine courante.	• Caractérisation juste de réalités humaines courantes soumises au hasard. • Application des bases de la théorie des ensembles à une réalité humaine courante. • Évaluation juste de la probabilité d'un événement à l'aide de l'analyse combinatoire. • Représentation appropriée d'une situation probabiliste associée à une réalité humaine courante. • Utilisation rigoureuse de l'inférence bayésienne dans un processus de prise de décision propre à une réalité humaine courante.
2. Appliquer des modèles de probabilités à des réalités humaines courantes.	• Reconnaissance juste des caractéristiques des principales lois de probabilité [1]. • Construction appropriée de la distribution de probabilité d'une variable aléatoire discrète propre à une réalité humaine courante. • Calcul exact de l'espérance et de l'écart type d'une variable aléatoire discrète propre à une réalité humaine courante. • Établissement de liens pertinents entre des modèles probabilistes et des réalités humaines courantes.
3. Utiliser l'inférence statistique dans un processus de prise de décision propre à une réalité humaine courante.	• Reconnaissance juste des caractéristiques de l'inférence statistique et des conditions d'application du théorème central limite. • Détermination juste des intervalles de confiance [2]. • Réalisation rigoureuse d'un test d'hypothèse pertinent selon les situations rencontrées [3]. • Interprétation exacte des erreurs de première et de seconde espèce ainsi que de la valeur P. • Détermination exacte de l'ajustement d'une réalité humaine courante à une loi de probabilité [1]. • Établissement de liens pertinents entre les résultats de l'inférence statistique et le processus de prise de décision propre à une réalité humaine courante.

- | | |
|--|---|
| <p>4. Détecter des phénomènes de biais dans un processus de prise de décision propre à une réalité humaine courante.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance appropriée des principaux biais statistiques. • Reconnaissance appropriée de paradoxes statistiques et de probabilités. • Interprétation juste des biais de paradoxes statistiques et de probabilités dans le contexte d'une réalité humaine courante [4]. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Discipline : Mathématique (201)

Note : Les disciplines qui composent le champ d'études « Sciences humaines » peuvent aussi permettre l'atteinte de cet objectif.

Périodes d'enseignement : 45

Précisions :

- Cet objectif doit être associé au code de cours 201 (Mathématique) ou 360 (Multidisciplinaire).
- Des outils technologiques sont utilisés.

Le contenu prescrit est le suivant :

- [1] Principales lois de probabilité :
 - Loi uniforme;
 - Loi binomiale;
 - Loi normale.
- [2] Petits échantillons inclus.
- [3] Test d'hypothèse sur :
 - une moyenne;
 - une proportion;
 - deux échantillons pairés ou indépendants.
- [4] Paradoxes issus de statistiques et de probabilités :
 - Paradoxe de Simpson;
 - Phénomène de Rogers;
 - Paradoxe des anniversaires;
 - Paradoxe de Monty Hall.

Formation générale commune et propre enrichie

Français, langue d'enseignement et littérature

Code : 4EF0

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser des textes littéraires.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître le propos du texte.	Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.	- Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. - Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
3. Choisir les éléments d'analyse.	Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
4. Élaborer un plan de rédaction.	- Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. - Pertinence et cohérence du plan. - Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une analyse littéraire, un commentaire composé ou une explication de textes.	- Utilisation appropriée des éléments d'analyse. - Pertinence des exemples choisis. - Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. - Précision et richesse du vocabulaire. - Respect du registre de langue approprié. - Respect des règles de présentation d'une production écrite. - Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. - Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	- Utilisation appropriée de stratégies de révision. - Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 2-2-3 ou 1-3-3

Unités : 2 ½

Précisions :

- Les textes littéraires analysés appartiennent à deux époques distinctes et à deux genres différents.
- L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Français, langue d'enseignement et littérature

Code : 4EF1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.	Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.
2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.	Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.	Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
4. Élaborer un plan de dissertation.	- Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. - Pertinence et cohérence du plan. - Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une dissertation explicative.	- Respect des limites du sujet de la dissertation. - Développement approprié des idées. - Pertinence des exemples choisis. - Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. - Précision et richesse du vocabulaire. - Respect du registre de langue approprié. - Respect des règles de présentation d'une production écrite. - Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. - Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	- Utilisation appropriée de stratégies de révision. - Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 ½

Précision :

- L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Français, langue d'enseignement et littérature

Code : 4EF2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.	Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise.
2. Comparer des textes.	- Choix pertinent des critères de comparaison. - Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires.
3. Déterminer un point de vue critique.	Pertinence du point de vue critique.
4. Élaborer un plan de dissertation.	- Pertinence et cohérence du plan. - Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une dissertation critique.	- Respect des limites du sujet de la dissertation. - Emploi d'arguments appropriés. - Justification du point de vue critique. - Pertinence des exemples choisis. - Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. - Précision et richesse du vocabulaire. - Respect du registre de langue approprié. - Respect des règles de présentation d'une production écrite. - Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. - Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	- Utilisation appropriée de stratégies de révision. - Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-4

Unités : 2 ½

Précision :

- L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Français, langue d'enseignement et littérature

Code : 4EFP

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	• Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. • Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. • Détermination de l'influence des médias sur la situation de communication. • Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2. Déterminer un sujet et un objectif de communication.	• Exploration de sujets variés. • Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	• Choix approprié des sources d'information. • Choix pertinent des éléments d'information.
4. Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	• Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. • Choix judicieux des moyens d'expression.
5. Préparer et présenter des discours oraux de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	• Reconnaissance de la contribution de procédés oraux à la conception de son discours. • Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. • Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.
6. Rédiger des textes de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	• Reconnaissance de la contribution de procédés d'écriture à la conception de son texte. • Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. • Respect des règles définissant les différents types de textes. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect des règles de présentation d'un texte écrit.

7. Réviser et corriger les textes.

- Utilisation appropriée de stratégies de révision.
- Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Périodes d'enseignement : 60

Unités : 2

Précision :

- L'étude d'un minimum de huit œuvres permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Anglais, langue d'enseignement et littérature		Code : 4EA0
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		
Analyser et produire différents types de discours.		
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Reconnaître les caractéristiques et les fonctions des composantes de textes littéraires.		• Explication juste de la dénotation des mots. • Reconnaissance de la connotation juste des mots. • Définition juste des caractéristiques et des fonctions de chaque composante.
2. Déterminer l'organisation des faits et des arguments d'un texte littéraire donné.		• Reconnaissance claire et juste de l'idée principale et de la structure. • Présentation claire des stratégies utilisées pour le développement d'un argument ou d'une thèse.
3. Préparer des idées et des stratégies pour un projet de discours.		• Choix approprié des sujets et des idées. • Collecte adéquate d'informations pertinentes. • Formulation claire d'une thèse. • Organisation cohérente de la documentation.
4. Rédiger un discours.		• Choix judicieux du ton et du style. • Construction correcte des phrases. • Construction claire et cohérente des paragraphes. • Rédaction d'un discours de 750 mots.
5. Réviser le texte.		• Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Révision appropriée de la forme et du fond.
Activités d'apprentissage		
Discipline :	Anglais, langue d'enseignement et littérature	
Pondération :	2-2-4 ou 1-3-4	
Unités :	2 ⅔	

Anglais, langue d'enseignement et littérature		Code : 4EA1
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		
Appliquer une démarche pour l'analyse de genres littéraires.		
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Distinguer les genres de textes littéraires.		Reconnaissance claire des caractéristiques formelles d'un genre littéraire.
2. Reconnaître l'utilisation de conventions littéraires dans un genre donné.		- Reconnaissance juste de l'utilisation du langage figuré pour communiquer un sens. - Explication juste des effets que produisent des procédés littéraires et rhétoriques importants.
3. Situer une œuvre dans sa période historique et littéraire.		Reconnaissance appropriée des liens entre un texte et la période dans laquelle il se situe.
4. Rédiger une analyse critique d'un genre littéraire.		- Utilisation sélective de la terminologie adéquate. - Présentation efficace d'une réponse cohérente de 1000 mots à un texte littéraire.
5. Réviser le texte.		- Utilisation appropriée de stratégies de révision. - Révision appropriée de la forme et du fond.
Activités d'apprentissage		
Discipline :	Anglais, langue d'enseignement et littérature	
Pondération :	2-2-3	
Unités :	2 ⅓	

Anglais, langue d'enseignement et littérature		Code : 4EA2
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		
Appliquer une démarche pour l'analyse d'un thème littéraire.		
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte littéraire.		- Reconnaissance claire des éléments du texte qui définissent et renforcent un thème et son développement. - Démonstration adéquate des effets que produisent des procédés littéraires et rhétoriques importants.
2. Situer un texte littéraire dans son contexte culturel.		- Reconnaissance appropriée d'un texte comme moyen d'expression du contexte culturel. - Démonstration adéquate des effets que produisent des procédés littéraires et rhétoriques importants.
3. Discerner le système de valeurs inhérent à un texte littéraire.		Reconnaissance adéquate de l'expression (explicite et implicite) d'un système de valeurs dans un texte.
4. Rédiger une analyse sur un thème littéraire.		- Utilisation sélective de la terminologie adéquate. - Présentation efficace d'une réponse cohérente de 1000 mots à un texte littéraire.
5. Réviser le texte.		- Utilisation appropriée de stratégies de révision. - Révision appropriée de la forme et du fond.
Activités d'apprentissage		
Discipline :	Anglais, langue d'enseignement et littérature	
Pondération :	2-2-3	
Unités :	2 ½	

Anglais, langue d'enseignement et littérature		Code : 4EAP
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		
Communiquer au moyen des types de discours appropriés à un ou plusieurs champs d'études.		
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Décrire les types de discours appropriés à des champs d'études donnés.		• Reconnaissance juste du vocabulaire spécialisé et des conventions. • Reconnaissance juste des caractéristiques de la forme de discours. • Exploration de sujets variés.
2. Reconnaître les types de discours appropriés à des champs d'études donnés.		• Reconnaissance juste et claire des idées principales et de la structure. • Différenciation appropriée des faits et des arguments.
3. Préparer un discours oral et un discours écrit.		• Recherche de moyens d'aborder et de structurer un sujet donné. • Choix judicieux de ton et de style. • Construction correcte des phrases. • Construction claire et logique des paragraphes. • Utilisation appropriée de stratégies de communication liées au programme, notamment les médias et les technologies. • Rédaction d'un discours de 1000 mots.
4. Réviser le texte.		• Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Révision appropriée de la forme et du fond.
Activités d'apprentissage		
Discipline :	Anglais, langue d'enseignement et littérature	
Périodes d'enseignement :	60	
Unités :	2	

Philosophie		Code : 4PH0
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		
Traiter d'une question philosophique.		
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.		• Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. • Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. • Présentation claire de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.
2. Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.		• Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. • Référence appropriée au contexte sociohistorique de la contribution. • Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution.
3. Produire une argumentation sur une question philosophique.		• Élaboration d'une problématique philosophique pertinente sur une question. • Formulation claire d'une thèse. • Présentation judicieuse d'arguments, d'objections et de réfutations. • Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation. • Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.
Activités d'apprentissage		
Discipline :	Philosophie	
Pondération :	3-1-3	
Unités :	2 ½	

Philosophie		Code : 4PH1
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		
Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.		
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.		• Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. • Usage approprié des concepts clés.
2. Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.		• Exposé de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence dans lequel les conceptions sont nées. • Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.
3. Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.		• Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. • Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions. • Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. • Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.
Activités d'apprentissage		
Discipline :	Philosophie	
Pondération :	3-0-3	
Unités :	2	

Philosophie		Code : 4PHP
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		
Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.		
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.		- Définition claire des notions de base de l'éthique et du politique. - Utilisation appropriée des notions. - Élaboration suffisante de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.
2. Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.		Présentation judicieuse de quelques théories philosophiques, éthiques et politiques éclairant des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.
3. Appliquer des théories philosophiques, éthiques et politiques à des situations actuelles, choisies, notamment, dans le champ d'études de l'élève.		- Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. - Formulation claire des questions éthiques et politiques relatives à la situation. - Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. - Application judicieuse de deux théories philosophiques à la discussion de questions éthiques et politiques.
4. Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.		- Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. - Respect des exigences de la rationalité dans la justification de la position choisie. - Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. - Utilisation appropriée de stratégies de révision.
Activités d'apprentissage		
Discipline :	Philosophie	
Périodes d'enseignement :	45	
Unités :	2	

Éducation physique		Code : 4EP0
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		
Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.		
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Établir la relation entre ses habitudes de vie et sa santé.	• Utilisation appropriée de l'information issue de recherches scientifiques ou des médias. • Reconnaissance de l'influence des facteurs sociétaux et culturels sur la pratique de l'activité physique. • Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.	
2. Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	• Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée. • Respect des règles de sécurité et d'éthique. • Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.	
3. Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.	• Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. • Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. • Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.	
4. Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	• Choix pertinent d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation. • Communication claire et argumentée de sa proposition d'activités physiques.	
Activités d'apprentissage		
Discipline :	Éducation physique	
Pondération	1-1-1	
Unités :	1	

Éducation physique		Code : 4EP1
Objectif		Standard
Énoncé de la compétence		
Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.		
Éléments de la compétence		Critères de performance
1. Planifier une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.		• Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité physique. • Relevé de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité physique. • Formulation correcte d'objectifs personnels. • Pertinence des moyens choisis pour atteindre ses objectifs. • Communication claire et argumentée de sa proposition d'activité physique.
2. Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.		• Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée. • Respect des règles de sécurité et d'éthique. • Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan des habiletés motrices. • Relevé périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité physique. • Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique de l'activité physique. • Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés. • Amélioration sensible des habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes exigées par l'activité physique.
Activités d'apprentissage		
Discipline :	Éducation physique	
Pondération	0-2-1	
Unités :	1	

Éducation physique

Code : 4EP2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Planifier un programme personnel d'activités physiques.	• Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique. • Formulation correcte et pertinente d'objectifs personnels. • Choix pertinent de l'activité ou des activités physiques à pratiquer. • Planification appropriée des conditions d'exécution de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.
2. Harmoniser les éléments d'une pratique régulière et suffisante de l'activité physique dans une approche favorisant la santé.	• Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée. • Respect des règles de sécurité et d'éthique. • Pratique régulière et suffisante d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé.
3. Gérer un programme personnel d'activités physiques.	• Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. • Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan de l'activité physique. • Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. • Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés. • Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique d'activités physiques. • Reconnaissance de l'influence de la pratique de l'activité physique sur son mode de vie.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération	1-1-1
Unités :	1

Renseignements complémentaires

Vocabulaire utilisé dans les programmes d'études préuniversitaires

Programme d'études

Un programme d'études est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés.

Finalité

La finalité vient cerner l'ensemble des domaines universitaires relevés dans un programme d'études préuniversitaires dans le but de préparer l'élève. Dans leur ensemble, les éléments qui composent le programme d'études, soit les visées de la formation collégiale, les compétences communes, les buts ainsi que les objectifs et les standards, contribuent à répondre aux attentes de formation liées à ces domaines universitaires.

Buts

Les buts d'un programme d'études préuniversitaires font ressortir les cibles de formation. Ils donnent au programme d'études sa cohérence, ce qui favorise l'intégration et le transfert des apprentissages. Ils facilitent l'approche programme par l'harmonisation de la formation spécifique et de la formation générale, et ils concrétisent la finalité du programme d'études.

Compétences

La compétence est un savoir-agir. Celui-ci fait référence à la capacité manifestée par l'élève en matière de connaissances, d'habiletés et d'aptitudes à utiliser ses connaissances et habiletés dans une situation donnée.

Objectifs

Les objectifs d'un programme d'études préuniversitaires déterminent les résultats attendus de la part de l'élève. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent la maîtrise des compétences relevant du collégial et jugées comme étant essentielles à la réussite des études universitaires. Dans un programme d'études préuniversitaires, chaque objectif est formulé sous la forme d'un énoncé et d'éléments d'une compétence.

Standard

Le standard correspond au degré de rendement considéré comme le seuil à partir duquel un objectif est reconnu comme étant atteint. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent la maîtrise des compétences relevant du collégial et jugées comme étant essentielles à la réussite des études universitaires. Dans un programme d'études préuniversitaires, chaque standard est traduit sous la forme de critères de performance.

Énoncé de la compétence

L'énoncé précise l'objectif global de formation relevant de la compétence; il est déterminé, notamment, à partir des attentes relevées dans l'analyse des besoins en formation universitaire et en formation générale.

Éléments de la compétence

Les éléments précisent les composantes essentielles de la compétence. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de la compétence.

Critères de performance

Les critères de performance définissent les exigences qui permettent de reconnaître le standard. Ils ne constituent pas un cadre d'évaluation; ils servent plutôt de référence pour en élaborer un. Ainsi, ils doivent être pris en considération dans l'atteinte d'une compétence.

Activités d'apprentissage

Les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer tout ou partie dans un programme d'études préuniversitaires sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, le nombre de périodes d'enseignement, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

Objectifs et standards communs

Les objectifs et les standards communs déterminent la base de la formation qui permet de poursuivre des études dans les domaines universitaires visés, et ce, peu importe l'option fréquentée par l'élève.

Objectifs et standards d'une option

Les objectifs et les standards d'une option permettent de placer l'élève en contact avec un champ d'études, en vue de favoriser son orientation universitaire.

Objectifs et standards facultatifs

Les objectifs et les standards facultatifs peuvent être ou non retenus par un établissement d'enseignement collégial. Ils permettent d'élaborer des activités d'apprentissage en fonction d'orientations locales.

Harmonisation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale

L'harmonisation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale a pour but de faciliter les changements de parcours des élèves du collégial en leur permettant de passer d'un programme d'études préuniversitaires à un autre sans devoir refaire des activités menant à des apprentissages déjà accomplis. L'harmonisation peut être consultée sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante :

www.education.gouv.qc.ca/colleges/etudiants-au-collegial/formation-collegiale/programmes-detudes-preuniversitaires.

EDUCATION.GOUV.QC.CA

**Enseignement
supérieur**

Québec

